

Mise en place d'une formation « DURP » Cortex Conseils

Notre société Cortex Conseil vous propose une formation « Document Unique et Risques Professionnels ». Nous intervenons ainsi pour vous assister dans votre démarche de mise en place du Document Unique et de gestion des risques professionnels dans l'entreprise.

Cette formation s'adresse au dirigeant ou au(x) salarié(s) participant à la gestion des risques dans l'entreprise, c'est à dire au référent SST (Santé et Sécurité au Travail). La personne formée aura l'accès à une assistance technique et juridique liée à cette formation, illimitée la première année suivant la formation.

Cette formation se déroule à distance, en utilisant comme support principal le Document Unique proposé par notre société et ses annexes mis en place dans l'entreprise.

Que contient la formation « DURP » Cortex Conseils ?

Notre formation « DURP » permet au référent SST de :

- Comprendre et faire évoluer le Document Unique (DU)
- Informer et sensibiliser le personnel sur ce qu'est le DU, son utilité, expliquer les consignes de sécurité qui y sont consignées, le lieu où il peut être consulté.
- Gestion des Fiches de Prévention aux Expositions.
- Gestion des Risques Psychosociaux.
- Qu'est-ce que le plan de prévention et quand le mettre en place.
- Mise en place de l'affichage obligatoire.
- Comment informer les salariés, stagiaires, apprentis nouveaux embauchés, intérimaires, saisonniers, sur les dangers auxquels ils peuvent être confrontés dans l'entreprise en se basant sur le contenu du DU.
- Vérifications périodiques du matériel et des équipements.
- Mise en place d'une main courante pour que les salariés de l'entreprise notent toutes les informations utiles à l'amélioration de la sécurité dans l'entreprise.
- Analyser les incidents et accidents du travail qui ont eu lieu au sein de l'établissement pour déterminer leurs causes et améliorer les actions de prévention des risques.
- Mettre en place les actions correctives définies dans le calendrier des actions à mener (ou plan d'actions) mis en place dans le DU.

[N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :](#)

[Par téléphone : Mlle Camille Brusson – Responsable Commerciale - 06.29.87.11.59](#)

[Par mail : contact@cortex-conseils.fr](mailto:contact@cortex-conseils.fr)